ID: 974-219740073-20191105-DL\_051119\_9-DE

#### DEPARTEMENT DE LA REUNION

### VILLE DU PORT



Nombre de conseillers : 39 en exercice A l'ouverture de l'affaire Nombre de présents : 28 : 06 Nombre de représentés : 34 Nombre de votants

### **OBJET**

#### Affaire n°2019-133

CONVENTION DE MISE A **DISPOSITION DE PLANTES** AU GRAND PORT MARITIME **DE LA REUNION** 

### NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil municipal a été faite le 28 octobre 2019 et affichée le 29 octobre 2019.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le:

**MAIRE** 

Olivier HOARAU

# EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# SÉANCE DU MARDI 5 NOVEMBRE 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le mardi cinq novembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance: Mme Annick Le Toullec 6ème adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Fayzal Ahmed Vali 1er adjoint, M. Bernard Robert 2ème adjoint, Mme Jasmine Béton 3ème adjointe, Mme Annie Mourgaye 4ème adjointe, Mme Annick Le Toullec 6<sup>ème</sup> adjointe, M. Jean-Claude Maillot 7<sup>ème</sup> adjoint, M. Armand Mouniata 8ème adjoint, M. Wilfrid Cerveaux 9ème adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Jean-Hubert M'Simbona, Mme Karine Mounien, Mme Catherine Gossard, Mme Dorisca Tiburce, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : M. Brandon Incana (par M. Alain Iafar), Mme Anne-Laure Boyer (par Mme Annick Le Toullec 6<sup>ème</sup> adjointe), Mme Mikaëla Latra (par Mme Catherine Gossard), M. Romuald Tanguy (par Mme Danila Bègue), M. Jimmy Grondin (M. Jean-Paul Babef), M. Patrick Jardinot (par Mme Valérie Auber).

Arrivé (s) en cours de séance: Mme Sabine Le Toullec à 17h32.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absent(s): Mme Cala M'Rhéhouri 5 <sup>ème</sup> adjointe, I Hary Auber, M. Patrice Payet, Mme Dalila Mahé, I	
Sergio Erapa.	

Envoyé en préfecture le 27/11/2019

Reçu en préfecture le 27/11/2019

Affiché le 27/11/2019

ID: 974-219740073-20191105-DL\_051119\_9-DE

# Affaire n°2019-133

# CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PLANTES AU GRAND PORT MARITIME DE LA REUNION

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention cadre relative au programme d'actions entre la Commune et le Grand Port Maritime De La Réunion pour les années 2014 - 2018,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2018-021 relative à la convention de location de plantes au Grand Port Maritime De La Réunion,

**Vu** l'avis favorable des commissions « Finances et Affaires Générales » et « Economie – Tourisme – Economie sociale et solidaire » en date du 23 octobre 2019,

Vu le rapport présenté en séance du 5 novembre 2019 relatif à la convention de mise à disposition de plantes au Grand Port Maritime De La Réunion,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

# DÉCIDE

**Article 1 :** d'approuver les modalités de mise à disposition de plantes par la Commune au Grand Port Maritime De La Réunion et la convention liée ;

Article 2 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité, à signer les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Olivier HOARAU